

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

Envoyé en préfecture le 21/04/2023
Reçu en préfecture le 21/04/2023
Publié le 24/04/2023
ID : 041-214101321-20230413-408-DE

680

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 7 avril 2023

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, MARC- MARTIN Nicole, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) : M JULIEN Gilles

Absent non excusé : M THIBAUT Darig

Pouvoirs : M JULIEN Gilles donne pouvoir à Mme MARC-MARTIN Nicole

Secrétaire de séance : Mme DEBRUYNE Caroline

408-PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires) – Retrait du chemin des vignobles et établissement d'un avenant n°1 pour modification des engagements initiaux

Conformément aux dispositions des articles L311-1 à 311-6 du code du sport, le département de Loir et Cher dispose de la compétence pour le plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) relative aux sports et activités de nature.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord :

- Pour le retrait du PDESI du chemin du Vignoble
- Sur l'avenant n°1 à la convention du 20 janvier 2017 à intervenir entre la commune et le département pour modifier la convention en conséquence et autorise monsieur le maire à le signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 21 avril 2023

Certifié exécutoire le 21 avril 2023



[Handwritten signature]